

# Vivre au Manival

Cidex 304 b chemin de Bouffière 38330 Saint Ismier

## Assemblée Générale Ordinaire du 24 Novembre 2017 Salle du Rozat à Saint Ismier

### Rapport moral

#### Rappel du but de l'association

1°) *préserver le caractère naturel du site*

2°) *assurer en tous domaines la sauvegarde des intérêts des habitants des quartiers riverains du torrent le Manival et de veiller :*

a) *à la préservation du caractère résidentiel des quartiers urbanisés*

b) *au respect des règles d'urbanisme (PLU) et au suivi des aménagements des infrastructures*

c) *à la bonne exécution des travaux liés aux mesures de sécurité prescrites dans le cadre du plan prévisionnel des risques*

3°) *promouvoir toute initiative propre à préserver et améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants*

Membres du Conseil d'administration (2016-2018) : Nicolas Balacheff, Dominique Boisson, Jean-Marie Boulé, Marie Claude Jacquier, Jean Laforest, Nicole Lepaire-Daudeville, Olivier Plé, Claire Riquin, Geneviève Simond, Yannick Szybowicz.

Bureau : N. Balacheff, président ; J. Laforest, trésorier ; J.-M. Boulé, secrétaire.

#### Compte-rendu sur les activités 2016

En 2017, 51 familles étaient adhérentes à l'association soit 2 de plus qu'en 2016.

Les « Brèves du Manival » ont 115 abonnés, soit 26 de plus qu'en 2016. Le service de ce bulletin d'information est gratuit et n'est pas lié à l'adhésion.

Le Conseil d'administration de l'association s'est réuni 6 fois (16/12, 17/02 élargi, 17/03, 17/05, 17/06 élargi, 17/09) ; la réunion de décembre 2016 anticipait une impossibilité en janvier. Les réunions élargies ont associé Jean-Bichard et Daniel Riquin sur le sujet unique de la modification n°3 du PLU en raison de leurs compétences. Le CA a suivi l'actualité de la commune sur tous les points importants pour la vie du quartier et liés aux objectifs précisés dans les statuts.

#### *1) Vie de l'association*

- Participation au conseil de quartier (17/10 - compte-rendu publié 27/10 sur le site web de l'association).
- Participation au forum des associations (03/09).
- Participation à la commission extra-municipale Voisins solidaires.
- Site web <https://vivreaumanival.fr> : publication régulière sur les dossiers suivis par le CA. La fréquentation du site est en augmentation sensible (passage de 6 en 2016 à 10 visites/jour en moyenne, pic de 679 visites en septembre 2017). Gestion du nom de domaine et hébergement OVH, plate-forme web Wordpress.
- Organisation du pique-nique traditionnel le 10 juin 2017. Le pique-nique a réuni plus de 60 personnes.

- Soutien à l'action de l'association Actives Combes « pour une décision libre et informée » d'accepter ou non un compteur Linky (soutien à la pétition 29/09)
- Participation à la réunion Bernin 2020 sur le thème « Les coteaux du Manival, histoire, usages et perspectives. » (réunion documentaire)
- Présence d'au moins l'un des membres du CA aux séances du Conseil Municipal.
- Adhésion aux associations « Les amis du Grésivaudan » et « Actives Combes ».

2) *Très haut débit internet*

Le CA a suivi activement le dossier du déploiement du THD Internet : en s'associant la compétence d'habitants du quartier (William Koenig, Alain Akmal), en participant aux réunions de travail à l'invitation de la municipalité, et en ayant un contact régulier avec l' élu en charge du dossier. Une enquête sur le niveau de la desserte individuelle a été menée par le CA (janvier/février 2017). Elle a été renseignée par 128 abonnés dont 61 pour le quartier du Manival. La conclusion est disponible sur le site de l'association, elle confirme la mauvaise desserte d'une grande partie du quartier.

3) *Sécurité de l'arrêt du Mémorial sur la D1090*

La demande de mise en sécurité de l'arrêt de bus du Mémorial, ancienne et récurrente, par l'association aboutira fin 2017 - début 2018 à un réaménagement complet (déplacement, matérialisation, réduction de la vitesse).

4) *Modification n°3 du PLU*

Le CA a suivi le dossier de la modification n°3 du PLU. Il a notamment participé à trois réunions de consultation sur invitation de la municipalité, et tenu deux réunions élargies pour associer des compétences en urbanisme. L'information sur les réflexions du CA ont été mises à disposition sur le site de l'association. La lettre au commissaire enquêteur est en pièce jointe à ce rapport moral.

5) *Points d'apport volontaire (PAV) des déchets*

Suivi du dossier auprès de la municipalité et des services techniques de la CCPG. Le CA a fait savoir à la CCPG son opposition à la suppression du ramassage porte-à-porte, et à l'implantation des conteneurs en zone pavillonnaire et dans les hameaux (avril 2015). La situation actuelle conserve le ramassage porte-à-porte des déchets ménagers ; les déchets recyclés sont collectés sur des PAV. Le déploiement est prévu à partir de janvier 2019.

# Vivre au Manival

Cidex 304 b chemin de Bouffière 38330 Saint Ismier

**Assemblée Générale Ordinaire du 24 Novembre 2017**

**Salle du Rozat à Saint Ismier**

## Rapport financier

Le rapport financier relatif aux comptes et au bilan de l'exercice clos le 31 août 2017 s'établit comme suit :

### Recettes

cotisations	510.00
manifestations	1357.60
intérêt Livret A	17.21
subvention	0,00
<b>Total €</b>	<b>1884.81</b>

Apport en nature : mise à disposition de la salle des fêtes du Rozat par la municipalité pour l'assemblée générale, prêt gratuit d'un chapiteau pour le pique-nique.

### Dépenses

manifestations	1402.45
frais administratifs	176.75
adhésion (Activ. Combes, APG)	74,00
frais tenue de compte CCP	47.40
assurance MAIF	10878
<b>Total €</b>	<b>1809.38</b>

<b>Résultat €</b>	<b>+75.43</b>
-------------------	---------------

Tableau de Trésorerie arrêté au 31 août 2016 (avec rappel des deux exercices précédents)

Exercice	2015	2016	2017
<b>Livret A la Poste</b>	2275,92	2294.27	2311.48
<b>Compte chèque La Poste</b>	560,37	531.88	550.10
<b>Caisse</b>	0	0	0
<b>total</b>	<b>2836,29</b>	<b>2826.15</b>	<b>2861.58</b>

### Cotisation 2017-2018

En fonction de ce qui précède, il est proposé à l'assemblée générale ordinaire de maintenir le montant de la cotisation à 10 € par famille adhérente.